

Administration communale

Heures d'ouverture des bureaux : lundi - vendredi de 08h00 à 11h30 et de 13h45 à 17h00

Secrétariat communal, rue du Centre 2, case postale 176, 1752 Villars-sur-Glâne 1
Tél. 026 408 33 33 / fax 026 408 33 39 / e-mail secretariat@villars-sur-glâne.ch

Contrôle des habitants, tél. 026 408 33 40 / fax 026 408 33 39 / e-mail habitants@villars-sur-glâne.ch

Service des écoles - secrétariat, tél. 026 408 33 70 / fax 026 408 33 79 / ecoles@villars-sur-glâne.ch

Service des finances, tél. 026 408 33 20 / fax 026 408 33 39 / e-mail finances@villars-sur-glâne.ch

Service social, tél. 026 408 33 80 / fax 026 408 33 89 / e-mail social@villars-sur-glâne.ch

Services techniques, route de Chandolan 1, case postale 176, 1752 Villars-sur-Glâne 1
Tél. 026 408 32 00 / fax 026 408 32 09 / e-mail technique@villars-sur-glâne.ch

Police intercommunale, route de Chandolan 1, 1752 Villars-sur-Glâne
tél. 026 407 78 17 police.intercommunale@acopol.ch

Bulletin communal - Transmission des données

Pour demander l'inscription d'une date de manifestation dans le mémento, envoyer toutes les informations utiles (date, horaire, lieu, nom de l'organisateur) au secretariat@villars-sur-glâne.ch.

Date limite d'envoi pour le bulletin communal du mois d'avril : 25 mars 2009

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration et restons volontiers à disposition en cas de questions.

Votre secrétariat communal



Photos couverture : Photo Edition Gilbert Fleury
Conception graphique couverture : Zari Tofigh, Atelier 32, Fribourg

Impression : MTL, Villars-sur-Glâne

Sommaire

| | <u>Pages</u> |
|---|--------------|
| Editorial | 1-2 |
| Politique communale..... | 2-3 |
| Communications officielles | 3-9 |
| Culture | 10 |
| Vie montante - 3 ^{ème} âge | 10-12 |
| Ecoles et petite enfance | 13-14 |
| Santé..... | 15 |
| Programme des manifestations | 16 |
| Sports et loisirs | 17-19 |
| Partis politiques..... | 19 |
| Adresses diverses..... | 19 |

Editorial

Nouvelle présentation du bulletin communal

Chers habitants de la Commune,

Le bulletin 2009 va changer d'aspect. Il subira une cure d'amaigrissement, mais en même temps, il y gagnera en qualité. Dans le cadre des restrictions financières entreprises par le Conseil communal, tous les postes sont passés au peigne fin. C'est ainsi que l'on a pu constater que les bulletins, présentés sur papier glacé d'aspect agréable et plaisant, contenaient en fait plus de la moitié des pages de publicité en faveur des diverses associations œuvrant dans la Commune. Toutes ces pages ainsi que la jaquette présentent un surcoût important que le Conseil communal est décidé à réduire, sans pour autant altérer la qualité du bulletin, bien au contraire.



Dorénavant, il ne paraîtra plus que quatre fois par année et sous une forme plus simple, plus écologique et moins coûteuse. La priorité sera donnée aux informations officielles et un thème intéressant la vie communale sera développé et commenté par le Conseiller communal responsable du dicastère concerné. Le Conseil communal mise sur le nouveau site internet de la Commune, plus accessible et plus ouvert à la cyberadministration, qui sera opérationnel d'ici la fin février. C'est ainsi que les informations les plus récentes et utiles seront immédiatement accessibles au public par le biais du site. Cela permettra notamment de renoncer à la parution des deux bulletins spéciaux consacrés aux affaires sociales et aux écoles. Mais que les personnes

allergiques à l'ordinateur se rassurent : toute l'information sera disponible sur le support du bon vieux papier, sur demande, à l'administration communale.

Quant aux informations et autres annonces émanant des associations, le Conseil communal n'entend pas les supprimer : elles seront tout simplement mentionnées dans un mémento, certes avec moins de graphisme, mais de façon tout aussi efficiente. Le Conseil communal a volontairement renoncé à recourir aux annonces payantes pour contribuer au financement du bulletin, d'une part, parce que cela ne pouvait être exigé des associations et autres organismes caritatifs et, d'autre part, parce que ce n'est pas la vocation d'un bulletin communal.

Ces modifications interviendront pour la prochaine parution.

Le Conseil communal vous remercie de votre compréhension et vous souhaite, d'ores et déjà, une agréable lecture.

**Au nom du Conseil communal
Erika Schnyder, Syndique**

Voir également page 3

Politique communale

Conseil général

Lors de sa séance extraordinaire du **3 juillet 2008**, le Conseil général a procédé à l'élection des représentants de Villars-sur-Glâne au sein de l'Agglomération. Ont été élu-e-s :

Comité d'Agglomération :

Mme Erika Schnyder, Syndique

Conseil d'Agglomération :

Mme Annelise Meyer, Conseillère communale

Mme Marie Garnier, Conseillère communale

M. Raymond Pilloud, Conseiller communal

M. Marc'Aurelio Andina, Conseiller général

M. Julien Chavaz, Conseiller général

M. Michel Cochard, Conseiller général

M. Jacques Dietrich, Conseiller général

Lors de sa séance du **6 novembre 2008**, le Conseil général a :

- refusé un crédit de Fr. 45'000.-- pour la réalisation d'un chemin piétonnier nord - sud dans le parc du Platy ;
- accepté le nouveau règlement communal sur les naturalisations et confirmé l'élection des membres de la Commission des naturalisations ;

- pris connaissance de l'état des travaux et projets de la Commission de politique sociale ;
 - procédé à l'élection de Mme Françoise Ducrest (PSF) à la Commission d'aménagement ;
 - reçu des informations sur les activités de l'Agglomération.
-

Lors de sa séance du **11 décembre 2008**, le Conseil général a :

- approuvé le nouveau règlement communal concernant les émoluments administratifs en matière d'aménagement du territoire et de constructions ;
- renouvelé le mandat de révision des finances communales à la société KPMG à Fribourg ;
- accepté le budget 2009 ;

Communications officielles

Bulletin communal - information

Le Conseil communal a décidé de modifier votre bulletin communal. Il s'agit, tout en diminuant les coûts, de vous transmettre trimestriellement les informations.

Qu'est-ce qui changera ?

- La présentation de la couverture sera plus sobre.
- Les bulletins « spécial affaires sociales » et « rentrée scolaire » ne seront plus édités. Les informations principales de ces deux numéros seront intégrées dans les bulletins des deuxième et troisième trimestres.
Il sera, par contre, toujours possible, pour les personnes qui le souhaitent, d'obtenir à nos guichets une version complète et à jour de ces informations spécifiques. De plus, ces documents seront disponibles en permanence sur le nouveau site Internet de la Commune.
- En effet, un nouveau site Internet contenant davantage d'informations susceptibles d'intéresser le public sera mis en service dès fin février 2009.
- Les communiqués relatifs aux manifestations organisées par les sociétés locales seront supprimés. Par contre, un mémento des diverses manifestations se déroulant dans la Commune sera inséré dans chaque édition du bulletin communal. De plus, les sociétés qui souhaitent que des informations plus détaillées soient communiquées à la population pourront nous les transmettre. Celles-ci figureront uniquement sur le site Internet de la Commune (www.villars-sur-glane.ch).
- Les annonces concernant la présentation d'une association, d'une société ou de cours de particuliers seront également supprimées. Nous ne publierons qu'une liste comprenant les coordonnées des associations ou clubs qui souhaitent y figurer.

Par ces mesures, nous entendons diminuer l'utilisation de papier au maximum et privilégier la transmission des informations officielles.

Nous vous remercions, d'ores et déjà, de votre compréhension.

La piscine du Grand Fribourg

Avec l'abandon du projet dit « Gottéron Village », c'est la perte pour la Commune, le district et le canton de la piscine olympique et du centre aquatique. Il est vrai que, au niveau de l'agglomération fribourgeoise et du district, pourtant bien dotés en infrastructures sportives, une piscine couverte fait cruellement défaut. Un projet, émanant d'investisseurs privés, a été présenté aux communes de la Sarine. Le Préfet a sondé lesdites communes pour voir si elles étaient, cas échéant, prêtes à entrer en matière sur une forme ou une autre de participation financière à l'exploitation de cette piscine.

La Commune de Villars-sur-Glâne, à l'instar de la Ville de Fribourg et de quelques autres communes de l'agglomération, s'est montrée plutôt réticente envers ce projet. Le Conseil communal estime important d'informer la population sur cet objet et les raisons de ses réserves.

Le projet de partenariat public/privé prévoit la construction d'un bassin de natation de 50 mètres situé en face de la brasserie Cardinal, à l'emplacement de l'ancienne usine Boxal. Celle-ci sera rasée complètement, le site décontaminé et un complexe immobilier comprenant des appartements, des logements pour étudiants, quelques magasins, bureaux et un espace fitness et natation seront implantés. La piscine est prévue en sous-sol, ce qui a pour effet d'augmenter sensiblement le coût de construction : pour le bassin de natation, il est estimé à 40 millions de francs. En comparaison, la piscine olympique de Gottéron Village qui comprenait un bassin olympique de 50 mètres et un plus petit bassin avec plongeoir était devisée à quelque 26 millions de francs.

Le financement du projet, dans le plan soumis aux communes, prévoyait un investissement privé avec une subvention de la part du canton pour la construction de la piscine. Pour l'exploitation, les promoteurs ont posé le principe d'un contrat de location que les communes passaient avec eux pour le complexe de natation, à charge pour elles de le rentabiliser. Le coût de location avait été estimé, grosso modo, à 25 francs par habitant, soit pour Villars-sur-Glâne à plus de 250'000 francs par année, en prenant pour base les coûts de construction et de maintenance ainsi qu'une participation de l'ensemble des communes du district de la Sarine. La piscine devrait servir avant tout aux besoins scolaires, mais des plages d'ouverture au public pourraient être réservées.

Le Conseil communal a estimé que, vu l'état des finances communales, le projet ne pouvait pas être soutenu. De nombreuses questions restent ouvertes, notamment en ce qui concerne la participation de toutes les communes et le cas de retrait de certaines d'entre elles. D'autre part, le coût d'un tel projet paraît disproportionné. Il est dû, en bonne partie, au fait que la piscine est enterrée. Il n'est pas certain que l'emplacement choisi soit le meilleur, en raison de la configuration

des lieux, tout comme se pose, de surcroît, la question de son accessibilité et des circulations qu'il va générer. Par ailleurs, les besoins scolaires sont pleinement couverts par convention passée entre Villars-sur-Glâne et l'Ecole Libre Publique, pour un montant annuel de 25'000 francs. Une participation éventuelle du canton aux frais d'exploitation devrait également être envisageable, notamment parce que c'est aussi une tâche du canton que d'encourager les sports nautiques et pour les besoins des écoles secondaires et des hautes écoles.

Si le Conseil communal ne conteste pas que l'apport d'une piscine couverte serait un plus pour l'agglomération fribourgeoise qui permettrait de tenir compte des pratiques sportives d'une partie de la population de nager aussi en hiver, en revanche, l'état des finances communales ne lui permet pas de se payer ce « luxe ». Toutefois, le Conseil ne ferme pas définitivement la porte à tout projet de piscine. Il reste ouvert à la discussion et est prêt à examiner des solutions plus écologiques, moins onéreuses et plus supportables pour la collectivité.

**Erika Schnyder
Syndique**

L'administration communale de Villars-sur-Glâne engage pour le 1^{er} août 2009

1 apprenti-e employé-e de commerce

Conditions requises :

- langue maternelle française
- bons résultats scolaires
- préférence sera donnée à une personne domiciliée à Villars-sur-Glâne

2 voies de formation possibles :

- Profil B (formation de base)
- Profil E (formation élargie)

Les offres de service accompagnées d'un curriculum vitae, d'un extrait des carnets scolaires et d'une photographie sont à adresser au Secrétariat communal, rue du Centre 2, case postale 176, 1752 Villars-sur-Glâne 1, **jusqu'au 31 mars 2009.**

Vignette vélo

Les habitants de la commune pourront recevoir gratuitement la vignette vélo à la réception de l'administration communale durant la période du **1^{er} mars au 30 avril 2009**.

La vignette vélo est indispensable. En effet, si vous provoquez un accident et que vous n'avez pas de vignette, vous ne serez en aucun cas assuré. De plus, en cas de vol de votre bicyclette, vous faciliterez le travail de recherche de la police.



Nous vous rappelons également que le port du casque est vivement recommandé. En cas de chute, il vous protégera et vous évitera de graves blessures.



ASSOCIATION POUR DES MESURES ACTIVES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Collecte de vêtements et chaussures

L'association VAM a repris les activités du programme VIPO au 1^{er} janvier 2008. Comme chaque année, nous allons distribuer un sac tous ménages pour notre collecte officielle.

Cette année, pour des raisons d'organisation, nous procéderons à cette récolte sur 2 jours, tout d'abord le 11 mars 2009, puis le 15 avril 2009. Nous vous serions reconnaissants de vous conformer aux instructions imprimées sur nos sacs. Merci de votre compréhension.

Nous saisissons cette occasion pour vous rappeler que nous avons déménagé et que les nouvelles coordonnées de VAM Centre sont les suivantes:

**Route de Moncor 12
1752 Villars-sur-Glâne
Tel. 026 401 37 77**

Vous pouvez amener à cette adresse, aux heures d'ouvertures des bureaux, les vêtements et chaussures dont vous n'avez plus l'emploi ainsi que les appareils électroniques.

Nous vous remercions de votre fidélité et de vos dons.

L'équipe de VAM Centre



1^{er} arrondissement forestier (Sarine)

Fermeture des routes forestières

La loi fédérale sur les forêts de 1993 interdit la circulation des véhicules à moteur sur les chemins forestiers. Le canton de Fribourg a donc dû reprendre cette disposition légale dans sa loi cantonale sur les forêts en 1999. Le Conseil d'Etat a par la suite décidé de mettre en œuvre cette disposition fédérale.

Le Service des forêts et de la faune en collaboration avec le Service des ponts et chaussées et les communes avaient jusqu'à la fin 2008 pour établir les procédures requises de légalisation de la signalisation et sa mise en place dans le terrain.

Comme toute nouvelle interdiction, nous sommes conscients que cette fermeture des chemins en forêt n'est pas populaire. Certaines habitudes jusqu'ici bien ancrées devront changer face à cette nouvelle situation. Les réflexions au niveau fédéral qui ont amené à cette décision sont résumées ci-dessous :

- Assurer le plus de tranquillité possible à la faune sauvage, préserver le milieu forestier de dérangements réguliers
- Permettre la promenade en forêt sans véhicule motorisé, promotion du rôle de détente et d'accueil de ce milieu pour la population
- Faciliter l'exploitation forestière par l'engagement d'engins forestiers modernes en forêt qui occupent souvent toute la largeur du chemin.

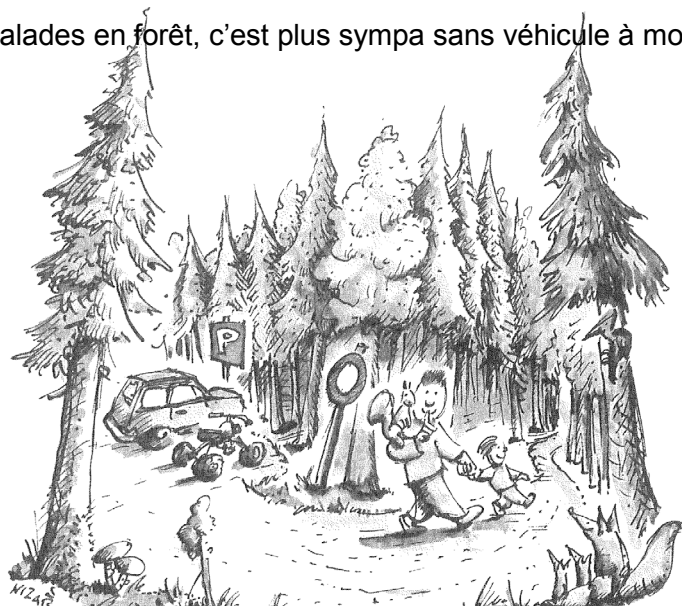
Toutefois, afin de permettre le stationnement des véhicules à l'entrée des forêts, des espaces de parcage sont prévus à cet effet.

Les forestiers ainsi que les gardes-faune ont l'obligation de dénoncer les contrevenants, ceci au même titre que la gendarmerie.

Nous comptons sur votre compréhension et vous souhaitons de très belles et paisibles promenades en forêt !

F. Schneider
Ingénieur forestier du 1^{er} arrondissement
Hauterive FR, le 6 octobre 2008

Les balades en forêt, c'est plus sympa sans véhicule à moteur !



La forêt face à l'économie de marché et au développement durable

Peut-on parler économie de marché et développement durable ? Ces termes ne sont-ils pas antonymes ? Au vu de la crise financière mondiale, on aurait tendance à dire que ce n'est pas compatible. La course effrénée aux rendements a montré ses limites et surtout sa non durabilité, c'est le moins que l'on puisse dire.

Une usine à cent ans et plus

Au risque de disparaître, l'outil de production doit s'adapter aux besoins du marché, principe économique élémentaire que tout industriel met en pratique quotidiennement. Mais comment agit-on avec une usine de fabrication de matière ligneuse développant une inertie de 80 à 150 ans, temps que mettra un arbre pour être mûr à la récolte ? L'épicéa sera prêt à 80 ans alors que le chêne demandera plus de patience, le double pour être précis. Qui peut prédire le marché des bois dans cent ans ? Les chênes de Tronçais plantés par Colbert vers 1670 pour la marine en bois sont arrivés à maturité 300 ans plus tard alors que cette dernière avait disparu... C'est là que réside le plus grand problème ou défi des propriétaires de forêts et des forestiers, nous quittons la dimension temporelle humaine. La sagesse voudrait alors qu'on voue un plus grand respect à ce milieu qui met du temps à se développer.

Imiter la nature, notre plus grande chance de succès

L'industrie du bois actuelle est orientée massivement sur les résineux (épicéas et sapins) alors que les surfaces reconstituées naturellement suite à l'ouragan Lothar sont composées essentiellement de feuillus. De plus, l'ouragan de 1999 et les dégâts du bostryche ont pratiquement réduit à néant notre capital résineux en plaine. L'industrie s'inquiète à juste titre de cette évolution.



Rajeunissement naturel, Bois de Châtillon

Le propriétaire forestier bénéficie d'une opportunité unique de travailler durablement et de ne pas céder à nouveau aux sirènes économiques résineuses. En effet, les plans de gestion forestiers du début du siècle passé préconisaient déjà la réintroduction des feuillus et d'éviter la plantation d'épicéas purs sur de larges surfaces. Acidification des sols, sensibilité aux coups de vents et aux parasites (notamment les bostryches) ont démontré que cette industrialisation de la forêt était à long terme une voie sans issue.

Le réchauffement climatique accentuera encore certainement cette tendance puisque les résineux supportent difficilement la sécheresse et les coups de vents violents qui se feront plus fréquents. Par contre, ils ont tout à fait leur place en montagne, leur aire de répartition naturelle ou seulement en mélange en plaine.

Economie forestière raisonnable et raisonnée

Il est temps de revenir à une évidence ou réalité environnementale et d'adapter nos outils de transformation (scieries, usines de 2^{ème} transformation, etc.) à ce que la nature nous met à disposition. Ce n'est plus l'homme qui impose mais la nature qui dispose ...

Le marché du feuillu, principalement du hêtre, est actuellement au plus bas en Europe. La Suisse ne possède pas une véritable industrie capable de mettre en valeur notre matière première feuillue, ce qui nous oblige à exporter nos bois engendrant d'importants frais de transport, ceci en plus de nos difficultés commerciales actuelles. Par l'implantation d'une industrie apte à scier des feuillus, nous développons une économie de proximité, régionale et réelle ! La plus-value reste en Suisse, dans notre canton ou district. Dans ce sens, nous espérons que le projet «Avantibois¹» obtiendra le soutien politique nécessaire à sa réalisation.

Les principes capitalistes prônant la croissance et la mondialisation nous conduiront tôt ou tard dans une impasse. La forêt représente une part importante de notre environnement. Exploitions-la de manière durable en produisant et transformant un bois de proximité. Cela tient du bon sens économique à long terme pour autant que cela existe ... La valorisation de notre matière première in situ permettra d'entretenir nos massifs forestiers au service de notre société, c'est cela une approche durable.

Service des forêts et de la faune, F. Schneider, Ingénieur forestier du 1^{er} arrondissement

¹Projet d'implantation d'une industrie du bois pour la transformation et la valorisation du hêtre en Suisse romande

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE 1989 – 2009

CONCOURS DE SIGNETS

Thème : les 4 saisons

Début : 17 février / Fin : 28 mars / Votations : avril / Remise des prix : mai 2009

| | | |
|--------------------|----|-------------|
| Catégories d'âge : | 1) | 0 à 6 ans |
| | 2) | 7 à 10 ans |
| | 3) | 11 à 12 ans |
| | 4) | adolescents |
| | 5) | adultes |

Matériel (papier) à disposition à la Bibliothèque communale.

Vie montante - 3^{ème} âge

PROGRAMME 2009

| | | | |
|-------|---------|-------|---|
| Ma 10 | février | 13h45 | Prise de tension, théâtre : Cormanon |
| Ma 17 | février | 13h45 | Match aux cartes : Cormanon |
| Me 18 | février | 13h30 | Marche, départ Centre sportif |
| Ma 10 | mars | 14H30 | Prise de tension, célébration : Martinets |
| Ma 17 | mars | 13h45 | Match aux cartes : Cormanon |
| Me 18 | mars | 13h30 | Marche, départ : Centre sportif |
| Ma 14 | avril | 13h45 | Prise de tension Loto interne : Cormanon |
| Ma 21 | avril | 13h45 | Match aux cartes : Cormanon |
| Me 22 | avril | 13h30 | Marche, départ : Centre sportif |
| Ma 12 | mai | 14h00 | Pèlerinage, départ : Centre sportif |
| Ma 19 | mai | 13h45 | Match aux cartes : Cormanon |
| Me 20 | mai | 13h30 | Marche, départ : Centre sportif |
| Ma 16 | juin | 13h45 | Match aux cartes : Cormanon |
| Me 17 | juin | 09h00 | Marche, départ : Centre sportif |
| Je 18 | juin | | Course éventuelle |



Foyer de jour La Famille au Jardin

Le foyer de jour « La Famille au Jardin » accueille en journée, les personnes présentant d'importants troubles de la mémoire de type Alzheimer.

La Famille au Jardin

Die Familie im Garten

Foyer de Jour pour personnes souffrant d'importants troubles de la mémoire, de type Alzheimer.

Tagesstätte für Personen die unter schwerem Gedächtnisschwund leiden, vom Typ Alzheimer.

Römerswil 4 1717 St-Ursen
Tel 026 3212013 Fax 026 3213924
Site Internet: www.la-famille-au-jardin.ch
E-Mail: info@la-famille-au-jardin.ch

Les jours d'ouverture sont les lundis, mercredis, jeudis et vendredis, de 9h00 à 17h00.

La Famille au Jardin offre pour la personne elle-même : un accueil personnalisé, une aide physique et morale dans tous les domaines nécessaires, une vie sociale avec de la convivialité, des activités adaptées aux ressources de chacun.

Pour la famille : une journée de répit aussi souvent que désirée, l'assurance d'une prise en charge de la personne accueillie par un personnel qualifié, dans des conditions de sécurité et de bien-être.

**Le coût d'une journée en foyer est de fr. 50.-.
Sur demande, le transport peut être organisé
Pour information 026 321 20 13**

L'Association Alzheimer Fribourg

offre conseils et prestations gratuites

Attention aux signes précurseurs ! Les troubles de mémoire chez les personnes âgées peuvent aussi bien révéler des signes du simple vieillissement qu'un début de démence.

A prendre au sérieux et consulter son médecin, si :

- Un « beau » jour, je ne sais plus comment fonctionnent mes appareils ménagers
- Je ne me souviens plus des prénoms de mes petits-enfants
- Je ne me rappelle plus ce que j'ai mangé une heure auparavant
- Je ne trouve plus le chemin de ma maison.

Clarifier exactement, et surtout assez tôt, la nature des symptômes observés. Des médicaments spécifiques peuvent ralentir la maladie et améliorer la qualité de vie.

Réseau de soutien à domicile

Afin d'apporter un soutien aux familles confrontées à un malade atteint du syndrome Alzheimer, l'Association Alzheimer, section Fribourg, met à disposition un réseau de bénévoles se rendant à domicile afin de prendre en charge le patient quelques heures par semaine et soulager ainsi le conjoint. N'hésitez pas à nous appeler ! Un essai ne vous engage en rien ! Correspondant : Jean-Claude Péclat - tél. 026 424 28 29, dès 18h00.

Groupes d'entraide

Pour de nombreux proches de malades Alzheimer, participer à un groupe d'entraide et rencontrer d'autres personnes dans la même situation permet de rompre l'isolement et de mieux réagir face à cette adversité.

Correspondantes pour la région de Fribourg :

- Pour la partie francophone : Françoise Aubry tél. 026 481 37 81
- Pour la partie alémanique : Irmgard Brügger tél. 026 493 25 01

Les prestations de l'Association Alzheimer Fribourg sont gratuites.

Pour tout autre renseignement : Association Alzheimer Fribourg - rte du Châno 12, 1782 Belfaux
Tél. 026 402 42 42 - www.alz.ch/fr - info.fr@alz.ch



Les seniors après les fêtes !



Pour bien commencer 2009 :

SKI DE FOND

A la découverte des Préalpes Fribourgeoises ou ailleurs. **Dès le jeudi 22 janvier 2009, départ de Villars-sur-Glâne.**

RENFORCEMENT MUSCULAIRE

Améliorez la position de votre corps par des exercices spécifiques. **Dès le lundi 12 janvier à la halle de gym du Schönberg à Fribourg de 17h15 à 18h15.**

DANSE TRADITIONNELLE INTERNATIONALE

Danser sur les musiques du monde pour aller à la rencontre des traditions tout en pratiquant un excellent exercice. **A Fribourg dès le 6 janvier 2009 de 14h30 à 16h00 et à Villarimboud dès le 15 janvier 2009 de 14h00 à 15h30.**

ATELIERS INFORMATIQUES

En groupe de maximum 4 personnes vous serez accompagné par des personnes expérimentées pour faire : Premiers pas sur l'ordi – Internet courriel – Initiation Internet – Word 1 – Word 2007 – Powerpoint – Excel I – Photo I et II – configuration PC – Gestion des dossiers et fichiers – Téléphoner avec Internet – déclaration d'impôts informatisée. Programme et dates détaillés à notre secrétariat.

VACANCES ACCOMPAGNEES POUR SENIORS

A l'hôtel Solsana à Saanen **du 13 mai 2009 au 20 mai 2009**, en pension complète chambre simple ou double. Activités journalières incluses dans le prix mais facultatives.

GYMNASTIQUE

Gym douce, de maintien ou dynamique, pour contribuer pleinement au maintien de votre corps et de votre santé ! Possibilité de débiter en tout temps, **sans engagement**, les monitrices vous accueillent dans diverses communes. **Et particulièrement à Villars-sur-Glâne pour de nombreux cours différents pour tous niveaux.**

CHALET DU GROS COUSIMBERT

Excursion avec transport réservé exclusivement aux personnes à mobilité réduite. Les accompagnants de tout âge peuvent rejoindre le chalet à pied depuis le Crau Rappo. **Les jeudis 11 et 18 juin 2009.**

CHEMIN DE ST-JACQUES AVEC LES SENIORS

Le chemin de St-Jacques qui traverse toute l'Europe représente une randonnée magnifique chargée d'histoire. Pour cette première étape du Puy en Velay nous rejoindrons Aumont – Aubrac. **Du 8 au 13 juin 2009.**

Et encore bien d'autres activités, n'hésitez pas à demander :
Programme d'activités détaillées - Renseignements - Inscriptions :
Pro Senectute Fribourg, ☎ 026 347 12 40

Et en toutes circonstances pensez à nos bons cadeaux !!!!

Ecoles - Petite enfance

Aline ligne est un point qui se met en marche.
Paul Klee

TOI AUSSI, VIENS MARCHER AVEC NOUS ET TENTER L' AVENTURE!

MAXI BEAUX-ARTS

de Villars-sur-Glâne

CRÉE TON UNIVERS, EXPRIME-TOI!

Mercredi de 16h à 18h
Ecole de Cormanon, Atelier des Mini Beaux-Arts
Informations :
Catherine Desax, Tél : 026 / 401.07.41

L'école maternelle

★ *Au Coffret Magique* ★

Dans le quartier des Dailles, Rue des Platanes



Groupes école maternelle :

4 ½ à 5 ½ ans : 3 matins (mardi-mercredi-vendredi) de 8h45 à 11h15

2 après-midi (lundi-jeudi) de 14h à 16h

3 ½ à 4 ½ ans : 2 après-midi (mardi-vendredi) de 14h à 16h

1 matin (mardi) de 8h45 à 11h15

Groupe de jeu : 2 ½ ans à 3 ½ ans : lundi matin de 9h15 à 11h15

Groupe « Le français par le jeu » : 3 à 5 ans : chaque jeudi matin

Renseignements et inscriptions pour la rentrée 2009-2010:

Lise-Marie Müller 026/401.53.12

www.coffret-magique.ch

L'école maternelle "La Clairière"



un espace de vie lumineux entouré d'un jardin accueillant,

à l'impasse de la Fin Derrey 12, dans le quartier de Cormanon
Accès facile en voiture par la rue du Marteray (giratoire Martinets-Marteray)
Arrêt de bus Les Chênes ou Marteray


Dès maintenant, ouverture des inscriptions pour la rentrée scolaire 2009

Elles seront prises en compte selon l'ordre de retour du formulaire.
2 ou 3 demi-jours sont proposés selon l'âge des enfants nés entre le 30 avril 2004 et le 31 juillet 2006

Renseignements : ☎ 026/ 402 79 85 (école) 026/ 422 21 15 ou 026/ 402 86 89 (privé)
Adresse email : denise.sugnaux@afem.educanet2.ch

Bourse aux articles d'enfants printemps / été FAITES PASSER – INFO BOURSE !!!

« Parents apportez pour les autres ce que vous achèteriez pour les vôtres ! »
Fédération Romande des Consommateurs (FRC)– section Fribourg

| | <u>FRIBOURG</u> |  | <u>Belfaux</u> |
|--------------------------|--------------------------------------|---|---|
| Renseignements : | 026/477.07.17 | | 026/475.38.96 |
| Lieux : | Salle des fêtes St-Léonard (bus n°1) | | Salle paroissiale |
| Réception des articles : | Lundi 16.03.09 de 12h00 - 18h15 | | Mercredi 25.03.09 de 09h00 - 15h00 |
| Vente : | Mardi 17.03.09 de 12h30 - 18h15 | | Mercredi 25.03.09 de 17h00 - 20h00 Jeudi 26.03.09 de 09h00 - 11h00 |
| Restitution : | Mercredi 18.03.09 de 09h00 - 11h00 | | Jeudi 26.03.09 de 14h00 - 15h30 |

Sont acceptés :

- vêtements / chaussures, printemps / été, pour enfants jusqu'à 16 ans : non démodés et propres
- jeux loisirs, livres, K7, DVD, articles de sport, vélos : en état de marche et complets
- tout pour les bébés : poussettes récentes, matériel puériculture A-Z, jouets
Attention : les vêtements de bébés jusqu'à 2 ans sont limités à 30 articles par personne.

Etiquetage obligatoire :

- Tout article doit être muni d'une étiquette volante (grandeur min. 6cm x 4cm) solidement attachée indiquant le genre, la couleur, la taille, la pointure et le prix (pas d'étiquette collée, pas d'épingles, pas d'agrafes). Les lots d'articles/jouets sont ficelés, les petites pièces sont mises dans des cornets transparents, le tout fixé solidement.

Frais 12 % (arrondi) du montant sera retenu sur chaque article vendu pour couvrir les frais d'organisation.

Une surveillance vigilante sera exercée, toutefois les organisatrices déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de disparition de la marchandise.



Section des samaritains Villars-sur-Glâne

Cours de sauveteurs

Les cours de sauveteurs, organisés par la Section des Samaritains, se dérouleront aux dates ci-dessous :

- du 23 mars au 1^{er} avril 2009
- du 13 au 25 mai 2009
- du 21 au 30 septembre 2009
- du 30 novembre au 9 décembre 2009



Les cours ont lieu les lundis et mercredis de 19h30 à 22h00 à la salle de théorie des pompiers, route de Chandolan 1 à Villars-sur-Glâne (derrière le garage Honda).

Le nombre de places étant limité, veuillez vous inscrire assez tôt. A noter que le certificat est valable 6 ans.

« Urgences chez les petits enfants »

- du 11 au 18 février 2009 (les mercredis et lundis de 19h30 à 22h00 - salle de théorie des pompiers, route de Chandolan 1 à Villars-sur-Glâne)

Renseignements et inscriptions auprès de :

Mme Marie-Thérèse CORPATAUX, ☎ 026 402 94 25 / www.samas-vsg.ch

DON DU SANG :

Service régional de transfusion sanguine CRS, Hôpital cantonal, 1708 Fribourg, ☎ 026 426 81 84

| | | |
|---|-------------------|------------------|
| Horaire d'ouverture nouveaux donneurs : | Lundi | sur rendez-vous |
| | Mardi et mercredi | de 08h00 à 12h00 |
| | Jeudi | sur rendez-vous |
| | Vendredi | de 10h00 à 12h00 |
| Horaire d'ouverture donneurs réguliers : | Lundi | de 12h00 à 16h00 |
| | Mardi | de 14h00 à 18h00 |
| | Mercredi | de 07h00 à 15h00 |
| | Jeudi | de 11h00 à 16h00 |
| | Vendredi | de 10h00 à 18h00 |

Prendre une pièce d'identité - bien manger et boire avant d'aller donner son sang

Programme des manifestations

| THEATRE | | |
|--|---|-----------------------|
| me 11 fév. à 17 h./ ve 13 à 20 h./ sa 14 à 11 et 17 h. / di 15 à 11 et 15 h. | Monozygote , d'Anne Baecher / Théâtre On m'ladit, tout public dès 9 ans | Nuithonie |
| du 17 au 19 fév. à 20 h. | Le portrait de Mme Mélo d'après une nouvelle de Claude-Inga Barbey, avec Emmanuelle Ramu | Nuithonie |
| je 5 / ve 6 mars à 20 h. | Le canard sauvage d'Henrik Ibsen Compagnie de la chose incertaine | Nuithonie |
| me 11 / je 12 mars à 17 h. | La petite Odyssée de Grégoire Callies (marionnettes) Tout public dès 8 ans | Nuithonie |
| du 19 au 21 mars à 20 h. | Quand mamie , Noëlle Revaz / Théâtre en flammes | Nuithonie |
| du 25 au 27 mars à 20 h. | Suite matrimoniale (avec vue sur la mère) , solo de Brigitte Rosset | Nuithonie |
| sa 28 mars à 17 h. / di 29 à 15 h. | Yaël Tautavel ou l'enfance de l'art , de Stéphane Jaubertie, tout public dès 10 ans | Nuithonie |
| ma 31 mars à 20 h. | Mesure pour mesure de William Shakespeare | Nuithonie |
| du 22 au 25 avril à 20 h. | Simone, two, three, four , 2 B Company, mise en scène François Gremaud | Nuithonie |
| sa 25 avril à 11 et 17 h. / di 26 à 11 et 15 h. | Les saisons de Pallina , Teatro all'improvviso, tout public dès 3 ans | Nuithonie |
| MUSIQUE / CHANSON | | |
| sa 14 fév. à 20 h. | Vincent Delerm , chanson | Nuithonie |
| di 15 fév. à 20 h. | Les Yeux noirs | Nuithonie |
| DANSE | | |
| me 18 fév. à 18 h. | Roi fatigué cherche royaume pour vacances Compagnie 100 % Acrylique Tout public dès 5 ans | Nuithonie |
| sa 14 mars à 20 h. | Les créatures Ballet Biarritz - Thierry Malandain | Nuithonie |
| SPORT | | |
| ve 6 mars à 20 h. | Loto des Juniors du FC Villars | Grande salle Cormanon |
| Ve 8 mai à 11 h. | Dîner de soutien du FC Villars | La Grange |

Sports et loisirs

Aérobic Club Villars-sur-Glâne

Venez participer à un ou plusieurs cours d'aérobic par semaine.

Nos cours ont lieu à la halle de sport des Rochettes

- Lundi de 18.10 h. à 19.05 h.
- Lundi de 19.10 h. à 20.05 h.
- Jeudi de 18.10 h. à 19.05 h.
- Jeudi de 19.10 h. à 20.05 h.

Pour de plus amples renseignements

Geneviève Canzali-Monney, Présidente, téléphone 026 401 77 48



Activité physique ou loisir, été comme hiver, le Nordic Walking est accessible à tous.

Une marche accélérée avec l'aide des bâtons spécifiques, le Nordic Walking se pratique en pleine nature où l'on combine l'aventure pédestre et l'optimisation de la condition physique. Grâce à l'aide des deux bâtons, on travaille les bras, les épaules, les pectoraux, le cou et les muscles fessiers.

Renseignez-vous sur les Cours de Base et Abonnements à Corminboeuf .

Elaine Meuwly 079 750 38 17
Christine Singy 079 452 81 45



GYM "Elle et Lui"

Dès 60 ans, venez rejoindre le groupe de votre choix, à la salle de gym :

Villars-Vert : LU 17h30-18h30, gym maintien, avec Chantal 026-401-13-19

Cormanon : MA 17h30-18h30, gym maintien, avec Françoise. 026-401-00-50

Rochettes : JE 17h00-18h00, gym dynamique, avec Chantal. 026-401-13-19

ou ME 19h00-20h00, gym dames, avec Chantal

(inscription : M.-Louise Jacquat ☎026-402 77 92)

Le bienfait pour nos articulations et muscles, frein à l'ostéoporose, soutien pour cœur et vaisseaux, meilleure capacité respiratoire.

FIT-GYM mixte

De l'exercice à un rythme soutenu : body-sculpt, cuisses-abdos-fessiers, stretching

Travail avec steps, haltères, thérapies...

Lieu : Energym, Rte des Biches 12, VsG

Date : MA 15h00-16h00

Date : VE 14h00-15h00

Pour Janvier 2009 Nouveau



GYM-DOUCE mixte

Pour garder son autonomie et retarder une aide individuelle, grâce à des exercices doux, des enchaînements de mouvements visant à améliorer : mobilité, force, endurance, coordination, équilibre.

Lieu : salle de gym de l'école des Rochettes

Date : ME 14h45-16.h



Renseignements et inscription : Chantal Ding-Roschy
☎ 026-401 13 19 ou ☎ 079-356 52 43

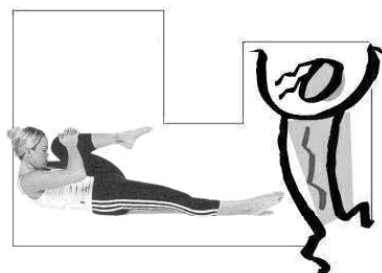
Société de gymnastique « Actives et dames »

Envie de garder la forme ! Rejoignez-nous...

- Lundi de 20h15 à 21h15 à l'école des Rochettes
- Mardi de 08h15 à 09h15 au centre sportif du Platy

Pour tous renseignements : Monique Bollmann, Présidente,

☎ 026 402 48 50



Partis politiques

Adresses des Présidents des partis politiques de Villars-sur-Glâne

Parti démocrate-chrétien (PDC)

Mme Caroline Dénervaud, rte de la Berra 16,
Tél. 026 / 402 56 07
www.pdc-vsg.ch

Parti socialiste fribourgeois (PSF)

M. Thomas Marthaler, r. des Platanes 6
www.psvillars.ch

Parti libéral-radical (PLR)

M. Eric Guggiari, ch. du Verger 6,
www.plr-vsg.ch

Mouvement Ouverture

M. Samuel Grenier, ch. Pépinière 26

Parti chrétien-social (PCS)

M. Rolf Studer, Rte du Coteau 63
www.csp-pcs.ch / e-mail: studerr@fr.ch

Union Démocratique du Centre (UDC)

M. Albert Leimgruber, Vice-Président,
route de la Glâne 104

Adresses des Présidents des groupes pol. représentés au Conseil général

Groupe démocrate-chrétien (PDC)

M. Hubert Schaller, rte de Belle-Croix 6A

Groupe socialiste fribourgeois (PSF)

M. Nicolas Buntschu, ch. du Verger 7

Groupe PLR

M. Julien Chavaz, ch. de la Fenetta 26

Groupe PCS-MO

M. Samuel Grenier, ch. Pépinière 26

Délégation UDC

M. Albert Leimgruber, route de la Glâne 104

Adresses diverses

Ecole de ballet Monique van der Roer

danse classique, moderne (tous âges et niveaux)
Rue des Platanes 24, 026 401 07 98 /
ebmvdr@bluewin.ch / www.mvdroer.ch

Danse de couple, Petit-Moncor 1, Heidi Hirsiger,
079 701 35 63

Centre Richemond Fribourg, activités santé et
développement personnel, Moncor 15,
026 401 44 45 / www.centre-richemond.ch

Maison Zen de Fribourg / Pratique de la
méditation bouddhiste zen originelle
c/o Dojo du Guintzet, av. Jean-Paul II 30
www.zazen-fribourg.new.fr 026 402 62 74

Notre-Dame de la Route

Maison de formation d'adultes
026 409 75 00 / www.ndroute.ch
secretariat@ndroute.ch

Vill-Art groupe d'artistes amateurs, Président :
Raymond Pilloud 026 402 48 12

Groupe Scout Villars-sur-Glâne, M. François
Rey 026 402 52 38

Société des propriétaires de chiens de police,
Président M. E. Morand, route de Moncor 27,
026 402 32 74

Art Show, club d'artificiers M. Aebischer,
026 402 73 87

Parents - jeunes - cannabis, case postale 98,
Villars-sur-Glâne 2, 079 545 61 92

Espace Nuithonie, rue du Centre 7, c.p. 139,
1752 Villars-sur-Glâne 1, 026 407 51 41
Billetterie : Office du Tourisme, 026 350 11 00

Ensemble vocal de Villars-sur-Glâne

Directeur : Philippe Morard,
rte de la Ferme 47, 026 401 02 75
Président : Dominique Rey,
ch. du Couchant 43, 026 402 52 38 / www.evv.ch

Marc Ducrest et Keren Bisaz

Mirages Photographie
www.miragesphoto.com

Services et adresses utiles

Villars Animation

"Espace Jeunes" au Platy **026 402 02 22**
Locaux Villars-Vert 26 **026 400 01 60**
www.vsg-animation.ch

Clinique dent. scol. de Villars-Vert **026 402 72 42**
Ouvverte lundi et mardi de 07.45 h. à
11.30 h. et de 13.15 h. à 17.00 h.

Accueil extrascolaire

Cormanon (Mme S. Pasquier) **026 408 32 66**
Rochettes (Mme S. Pasquier) **026 401 36 20**
Villars-Vert (Mme M.-M. Bovet) **026 400 06 48**

Bibliothèque communale

026 408 32 90
MA: 15 h. à 18 h. JE: 15h. à 18 h.
ME: 17 h. à 20 h. SA: 10 h. à 12 h.

Ludothèque (Rés. «Les Martinets») **026 407 35 37**
ME et VE après-midi, de 15h30 à 18h00
Pendant vacances seulement ME après-midi

Section des Samaritains

079 394 02 38
M. Pascal Baffert, Président
Cours de sauveteurs: inscriptions : **026 402 94 25**
Mme Marie-Thérèse Corpataux
Matériel pour malades et accidentés
Ce matériel peut être obtenu auprès de
Mme Chantal Mauron **026 402 42 33**
ou Mme Ghislaine Berset **026 402 00 05**
www.samas-vsg.ch

Résidence pour personnes âgées « Les Martinets »

M. Marc Roder, Directeur **026 407 35 33**
8 h.-11.30 h. / 14 h.-16.30 h. (secrétariat)

Home médicalisé de la Sarine

026 422 51 11
Av. Jean-Paul II 10, CP 112

Foyer Jean-Paul II (home méd.)

026 422 78 00
Ch. Cardinal Journet 4

Maison de repos et centre de convalescence

Villa St-François
Av. Jean-Paul II 12 **026 422 71 11**

Pro Senectute Fribourg

Ch. de la Redoute 9 **026 347 12 40**

Fondation pour l'aide et les soins à domicile de la Sarine

Beaumont 6, c.p. 132, 1709 Fribourg

Serv. de puériculture de l'Off. fam.

026 323 12 11
Consult: le 2ème et le dernier mercredi de chaque
mois, de 14 h. à 17.30 h., au Home des Martinets,
Resp: Mme Joëlle Fasel

Service de repas chauds à domicile :

- **Gastro Traiteur**, Beaumont 9 **026 424 22 64**
- **Frimenu**, c.p. 84, 1709 Fribourg **026 424 79 22**
www.frimenu.ch **079 743 20 66**

Sport-Handicap

Rte de Moncor 14 **026 401 02 20**

Parkinson Suisse - Groupe Fribourg et Broye vaudoise

Mme Doris Vernaz **026 412 11 41**

SOS Futures mamans

Allaitement : Conseils tél. - Consult. à domicile

Mme Chantal Dévaud **026 402 81 73**

Consultante en lactation IBCLC

Baby-sitting (Croix-Rouge)

« Vie Montante » groupement du 3ème âge

M. Henri Currat, Président **026 402 18 64**

Mme Cécile Tâche **026 402 40 65**

Gymnastique. Ecole de Cormanon

Tous les mardis à 17.00 h. **026 402 66 75**

Association de Parents d'Elèves

CP 25, 1752 Villars-sur-Glâne 2

Mme Sandrine Python, Secrétaire **026 401 17 88**

Association d'accueil familial de jour de la Sarine

Rue de Romont 2 **026 322 69 26**

Crèche « Les Dauphins »

026 402 72 85

Route de Villars-Vert 50

du LU au VE, de 06.30 h. à 18.15 h.

Crèche « Arc-en-Ciel »

026 401 30 05

Pérolles d'en-Haut 6

du LU au VE, de 07.00 h. à 18.00 h.

Crèche Cap Canaille

026 401 26 36

Rue des Cerisiers 2

www.capcanaille.ch

Ecole maternelle « La Clairière »

Imp. Fin Derrey 12 **026 402 79 85**

Mme C. Cotting **026 422 21 15**

Mme D. Sugnaux **026 402 86 89**

Ecole maternelle « Au Coffret Magique »

Mme L.-M. Müller, rue Platanes 37 **026 401 53 12**

Ecole maternelle bilingue « Scou-Bi-Doux »

Mme C. Lambert, Platanes 34, CP 52 **026 401 01 54**

Association des propriétaires quartier des Dailles-Ouest

Pierre Civelli, Président **026 402 66 84**

Association du quartier des Dailles

Jean Corpataux, Président **026 401 13 06**

Association du quartier de Villars-Vert

Isabelle Devaud, Villars-Vert 31 **026 402 11 93**

Association Jusqu'à la mort, accompagner la vie,

026 436 46 60

rte de Fribourg 18, c.p. 33, 1723 Marly 1

Permanence téléphonique **026 424 00 80**

Association Alzheimer Suisse

026 402 42 42

Section Fribourg, rte du Châno 12

1782 Belfaux

Service Ambulance Sarine (SAS)

144

Adresses des clubs sportifs

| | | | | |
|------------------------------------|--------------------------|--|-------------------------------------|-----------------------|
| AEROBIC | Case postale 4 | | WALKING AÎNÉS ET SPORT | 026 347 12 40 |
| Responsables : | 1752 Villars-sur-Glâne 2 | | ATELIER D'ÉQUILIBRE | |
| Geneviève Canzali-Monney | 026 401 77 48 | | Pro Senectute Fribourg | |
| Magali Buri | 026 401 03 37 | | | |
| AÏKIDO SAKURA | | | GYM HOMMES | |
| Resp. techn. Bernard Gremaud | 026 402 21 78 | | Président: Michel Brique | 026 402 09 26 |
| Planafaye 9 | | | | |
| A F S L H Handicapés | | | GYM PRO SENECTUTE AINES | 026 347 12 40 |
| Rte de Moncor 14 | 026 401 02 20 | | ELLE & LUI | 026 401 13 19 |
| | | | Monitrice : Ch. Ding-Roschy | 079 356 52 43 |
| BADMINTON | CP 170 Villars 1 | | GYM BIEN-ETRE | 026 401 13 19 |
| Responsable: Sophie Gremaud | 079 312 39 19 | | Présidente: Chantal Ding-Roschy | 079 356 52 43 |
| www.bcvillars.ch | | | | |
| BASKETBALL | CP 14 Villars 2 | | HOCKEY SUR GLACE | CP 65 Villars 2 |
| Président: Gérald Chappuis | 079 518 72 62 | | Président: Jean Crevoisier | 079 689 33 46 |
| Resp. mvt jeun. : J.-P. Raineri | 079 508 06 13 | | | |
| www.villars-basket.ch | | | JUDO CLUB | 026 465 13 20 |
| | | | Président : Jean-Luc Chassot | 078 635 44 00 |
| | | | Vice-Prés. : Rocco Dolce | 026 401 14 26 |
| BODY BUILDING | | | KARATE-CLUB COBRA | |
| Président : P.-Alain. Vonlanthen | 079 321 18 46 | | Dojo du Guintzet | |
| | | | Resp. techn. Reynald Olivier | 079 423 32 76 |
| BOXE | CP 146 Villars 1 | | KOBOXE THÉRAPIE SPORTIVE | 026 430 07 23 |
| Président: Roberto Quaranta | 026 402 50 41 | | Route de Moncor 12 | 079 433 28 57 |
| | | | koboxe@bluewin.ch / www.koboxe.org | |
| CENT POUR CENT | | | UHC GAMBACH VILLARS | CP 1539 1701 Fribourg |
| Cours de santé + Walking | | | Président: Yvan Cuennet | |
| Présidente : Elaine Meuwly | 079 750 38 17 | | | |
| COURSE À PIED | | | MOTO | CP 89 Villars 2 |
| Sébastien Vonlanthen | | | Président: Yves Schafer | 026 481 47 40 |
| Moniteur Allez Hop | 076 588 72 27 | | | 079 417 52 24 |
| sebrunning@yahoo.fr | | | PLONGÉE SOUS-MARINE | 079 230 38 01 |
| | | | Président: Pierre Dumont | |
| FOOTBALL | CP 43 Villars 2 | | Ch. de la Fenetta 6 | |
| Président : François Grangier | 079 348 26 43 | | | |
| Resp. Juniors : Alexandre Wicht | 076 424 07 90 | | SKI | CP 100 Villars 2 |
| Resp. école foot : Pascale Spicher | 026 424 07 75 | | Président: Christian Neuhaus | 026 400 03 33 |
| www.fcvsg.ch | | | | |
| ENERGYM FITNESS | 026 409 77 77 | | FOOTBALLTENNIS | |
| | | | Président : Gilles Grandjean | 079 323 23 78 |
| FIT PLUS PREMIUM FITNESS | 026 402 10 21 | | TENNIS CLUB AIGLON | |
| | | | Club House | 026 424 38 80 |
| GYM ACTIVES DAMES | 026 402 48 50 | | Professeur: Douglas Hull | 079 219 42 64 |
| Présidente: Monique Bollmann | | | TENNIS DE TABLE | |
| Ch. de la Redoute 4 | | | Président: Grégoire Piller | 026 402 39 59 |
| | | | Chef technique: H. Barbey | 026 401 07 22 |
| GYM DAMES | | | TCHOUKBALL STREETCONCEPT TBC | |
| Présidente: M.-Louise Jacquat | 026 402 77 92 | | Jérôme Chopard | |
| | | | Rte de Moncor 25 | 079 476 16 68 |
| GYM DAMES VILLARS-VERT | 026 402 88 47 | | chopard.jerome@bluewin.ch | |
| Présidente: Thérèse Roubaty | | | VOLLEYBALL SMILE | |
| | | | Président : Jean-Daniel Peiry | 079 508 67 58 |
| GYM PARENTS - ENFANTS | | | VOLLEY BIEN-ÊTRE | 026 401 13 19 |
| Responsable: Sonia Roubaty | 026 401 05 71 | | Responsables: P. et C. Ding-Roschy | |
| | | | NORDIC WALKING ALLEZ HOP | |
| | | | Présidente : Elaine Meuwly | 079 750 38 17 |